

Le temps présent : la crise (I). D'une analyse historique à une vue prospective

Jacques Mistral; Robert Boyer

Mistral Jacques, Boyer Robert. Le temps présent : la crise (I). D'une analyse historique à une vue prospective. In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 38e année, N. 3, 1983. pp. 483-506.

[Voir l'article en ligne](#)

The Present : the Crisis (I). From a Historical Analysis to an Outlook for the Future

This article begins by examining the concepts and methods that can be used to analyze the present crisis in a long-term historical perspective. Concepts discussed here include the accumulation system, institutional structures, and regulation. The crucial question then arises : can the present stagflation be cured within existing structures (in which case we are dealing with "minor crisis")? Or, on the contrary, does the reorganization of these very structures represent the challenge of the 1980's ?

Current difficulties are interpreted here as the result of the postwar mode of development having reached its limits. Thus the crisis cannot be solved by restoring this mode. Quite to the contrary, the remedy to a "major crisis" presupposes a total change in the patterns of state intervention, particularly as regards the interplay of modes of public organization and market forces. As for technology, whatever its importance in long-term development, it cannot act as the *deus ex machina* that it is all too often expected to be. The effects of current technological change will therefore be largely contingent on the institutional structures and regulatory mechanisms that will eventually emerge from the crisis.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

LE TEMPS PRÉSENT

LE TEMPS PRÉSENT : LA CRISE (I)

D'une analyse historique à une vue prospective

En ce début des années quatre-vingt le désarroi des économistes contraste avec l'apparente certitude qu'ils manifestaient il y a encore une décennie. Pour ne prendre que cet exemple, les organismes internationaux ne cessent d'annoncer, depuis deux ans au moins, que la reprise est au coin de la rue... reproduisant en cela un pronostic qui avait déjà été cruellement démenti lors des années trente.

Face à des prophéties trop souvent contredites par les faits, il n'est pas étonnant que les hommes politiques et l'opinion éclairée expriment leurs doutes quant à l'aptitude des économistes à expliquer les crises, et plus encore à proposer des thérapeutiques adaptées. En effet, même en se limitant aux thèses ayant suscité le plus large écho, la profession a mis sur le marché après 1975 un nombre impressionnant de thèses et de recommandations... largement contradictoires.

L'interprétation initiale — d'après laquelle la récession de 1974-1975 n'était qu'une conjonction de *hasards malheureux* (28*, 59) — a rapidement paru un peu courte ; on lui adjoignit donc l'idée que les turbulences du milieu de la décennie tenaient à des retards d'*adaptation aux nouveaux prix de l'énergie* (29, 74). La nécessité d'une adaptation à la nouvelle donne internationale a ensuite été élargie : l'industrie manufacturière tout entière est apparue menacée, risquant d'être submergée par la *concurrence des nouveaux pays industrialisés* (70, 82). Très rapidement, ces adaptations ont été associées à la nécessité d'une *cure d'austérité salariale* (5, 70) propre à restaurer la rentabilité du capital et les conditions de la croissance. En fait, les contradictions ont été jugées plus profondes et c'est l'ensemble de l'intervention publique qu'il a paru nécessaire de réorienter dans le sens d'un *désengagement de l'État* (52, 50, 72). Dernier en date de ces produits d'appel, les lenteurs dans l'*adhésion à une troisième révolution industrielle* (62, 71) expliqueraient la profondeur et la durée de la crise.

* Les nombres cités entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

LE TEMPS PRÉSENT

Au fil de ce cheminement, la gravité de la situation économique des années soixante-dix et quatre-vingt a été progressivement mieux reconnue. Mais le défaut commun des interprétations qui précèdent tient à ce qu'elles proposent une vision moniste des causes et des enjeux de la présente crise : c'est ce qui explique sans doute leur succès public, mais c'est également la cause de leur dépérissement rapide. Ces interprétations unilatérales sont en effet peu satisfaisantes pour des raisons très fondamentales. Mettre en cause les obstacles au bon fonctionnement du marché (39), le développement tendanciel des contradictions du capitalisme (84), l'excès (34) ou l'insuffisance (18) de l'intervention étatique conduit nécessairement à méconnaître les transformations majeures (6, 51, 81) ayant affecté les économies industrialisées depuis le début du siècle. Comment, dans cette perspective, mesurer la spécificité historique de la période actuelle et analyser soigneusement l'enjeu des bouleversements socio-économiques en cours ? En réalité, cette crise sans précédent disqualifie la réaffirmation dogmatique de certitudes héritées du passé. Les clivages traditionnels entre monétaristes/keynésiens et marxistes peuvent utilement éclairer certaines des contradictions caractérisant le *cheminement dans la crise*. Mais un effort d'imagination intellectuelle débordant ces oppositions simples est nécessaire pour penser la logique et donc *l'issue de la crise*. C'est un effort dans ce sens qu'amorce le présent article.

Le thème de la réflexion est celui des issues envisageables au tissu de contradictions et de déséquilibres caractérisant la situation actuelle. Le point de départ est fourni par un ensemble de travaux s'attachant à définir l'originalité du développement des économies capitalistes depuis la grande dépression des années trente¹. Bien comprendre les conditions institutionnelles, sociales, économiques ayant assuré une période de croissance sans précédent historique constitue le fondement le plus solide pour tenter une réflexion prospective : on se donne ainsi les moyens de comprendre en quoi les facteurs de cohésion passée se délitent. On peut aussi tenter de repérer celles des tendances nouvelles apparaissant au cœur de la crise qui sont de nature à dégager à terme une nouvelle cohérence d'ensemble. Le seul énoncé de ce projet en montre l'ambition et le présent travail a nécessairement un caractère exploratoire.

Ce premier article esquisse quelques réflexions méthodologiques à propos des relations entre histoire et théorie économique et présente crise. Sur ces bases une seconde section concentre l'analyse sur un point central. Suffit-il d'utiliser au mieux les formes actuelles d'interventions de l'État ou faut-il envisager une réarticulation de l'État et de la société civile ? De même une adaptation accélérée aux changements techniques est souvent présentée comme le noyau dur de toute stratégie de sortie de crise ; une troisième section examine donc la pertinence d'une telle hypothèse.

En fait, de nombreux autres déterminants influent sur l'orientation et la diffusion des nouvelles technologies, qu'il s'agisse des relations entre l'industrie et les services, ou des relations sociales du travail. Plus généralement, une sortie de crise suppose le retour en cohérence d'un ensemble de formes d'organisation, d'une dynamique de l'accumulation et d'un type d'ajustements économiques. Tel sera l'objet d'un second article « Pesanteurs et potentialités des années 1980 »².

Histoire et théorie économique : la nécessité de concepts intermédiaires

Il est tout d'abord nécessaire de décrire simultanément les facteurs de cohésion et de rupture, les forces concourant à la stabilisation du système économico-social et celles qui au contraire lui impriment une dynamique potentiellement explosive. Cette condition est nécessaire pour livrer une interprétation unifiée de la croissance, des origines, du déroulement et des éventuelles issues à la crise contemporaine. Dans cette perspective, la puissance des concepts les plus abstraits ne saurait remplacer ni l'élaboration théorique de notions intermédiaires, ni le patient travail d'investigation quantitative et de recherche institutionnelle. Une meilleure interaction entre travaux économiques et historiques suppose à cet égard l'abandon d'un certain terrorisme théorique par les économistes, tout autant qu'une plus grande audace conceptuelle de la part des historiens. Ainsi pourrait-on développer une fructueuse interaction entre démarches inductives et déductives, trop souvent dissociées.

Le présent article est un premier pas dans cette direction, et prend pour thème particulier celui des issues envisageables à la crise actuelle. Dans ce but il importe de donner un bref aperçu des notions mises en avant et de l'interprétation qu'elles livrent concernant son origine.

Régimes d'accumulation et formes institutionnelles

Au point de départ se trouve l'hypothèse du *rôle central de l'accumulation*, ressort de la dynamique des sociétés capitalistes. Expliciter les facteurs qui réduisent ou reportent dans le temps les déséquilibres inhérents à la formation de capital permet en effet de comprendre la succession historique de périodes de croissance longue. Celles-ci sont associées à des régimes d'accumulation spécifiques : on entend par là une articulation entre la dynamique du système productif et l'évolution de la demande sociale, entre répartition salaire-profit d'un côté, partage consommation-investissement de l'autre.

A cet égard les recherches menées sur les États-Unis et la France (cf. note 2) font ressortir l'originalité des trente dernières années : elles ne constituent en rien la reproduction de l'entre-deux-guerres. Au cours de cette période en effet, une transformation rapide des conditions de production était entrée en conflit avec la permanence d'une faible croissance du revenu salarial et donc de la consommation des travailleurs alors peu intégrés dans la reproduction d'ensemble du système économique. Au contraire les années postérieures à 1945 enregistrent le retour à un synchronisme entre les effets sur la productivité des méthodes d'organisation scientifique du travail et la participation des travailleurs à la consommation de masse et donc à l'expansion générale de la production. Tel est le principe général de ce que l'on a convenu d'appeler le fordisme (1, 12, 30), moteur de la croissance de l'après-guerre ; forte et régulière, celle-ci fit tomber en discrédit la quasi-totalité des théories de la stagnation et des crises dont les années trente à cinquante avaient marqué le regain.

Pour que l'explication soit satisfaisante, encore faut-il expliciter *les principes d'organisation* permettant une telle médiatisation des contradictions entre

LE TEMPS PRÉSENT

expansion des capacités de production sous l'aiguillon de la concurrence et pression concurrentielle sur les salaires restreignant l'extension de la consommation, entre impératif de valorisation du capital et difficultés de réalisation. La notion de *forme institutionnelle*, définie comme la codification d'un ensemble de rapports sociaux fondamentaux (1, 24), a précisément pour objet de réaliser le passage entre contraintes économiques associées à la viabilité d'un régime d'accumulation et stratégies des groupes sociaux, entre dynamique « macro-sociale » et comportements privés. Résultat des luttes politiques et sociales passées et fonction des impératifs de reproduction matérielle de l'ensemble de la société, un petit nombre de formes institutionnelles encadrent et canalisent une myriade de décisions décentralisées, au jour le jour.

Au premier rang, se trouve le *rapport salarial* (1, 11), c'est-à-dire la relation de domination propre au capitalisme et consistant en l'exclusion des producteurs directs de la possession et de la libre disposition des moyens de production. A la lumière des recherches précédemment citées, la relative stabilité du régime d'accumulation depuis les années cinquante tient au passage d'un rapport salarial concurrentiel (dans lequel emploi et salaire sont étroitement dépendants de la conjoncture, dans un contexte marqué par la faible insertion des salariés) à une intégration à titre permanent du salariat, se traduisant par une institutionnalisation d'un principe général de formation des salaires directs (à grands traits, la formule : « coût de la vie + productivité »), alors que le salaire indirect connaît un essor sans précédent (12). Les conflits du travail sont alors canalisés *au sein* d'un compromis dans lequel les travailleurs laissent aux firmes l'initiative quant à l'organisation du travail et l'orientation de la production en contrepartie d'une compensation salariale des gains de productivité ainsi réalisés. De ce fait, les luttes pour le salaire ont plutôt un rôle favorable, dans la mesure où peut se poursuivre l'approfondissement de la logique de division du travail, pour autant que la concurrence internationale soit à peu près stabilisée.

Les formes de la concurrence sont elles-mêmes altérées et participent à la stabilisation de la conjoncture. A cet égard, l'accélération de la concentration technique des établissements et de la centralisation financière du capital importe moins que les conséquences de ce mouvement qui étend l'espace sur lequel la formation des prix obéit à une logique de type oligopolistique et non plus concurrentielle : la concurrence procède par segmentation des marchés et non plus tellement par une guerre des prix de produits banalisés (1, 7, 24). Les prix de vente se déterminent alors par application aux coûts de production d'un taux de marge, lui-même fonction des besoins de financement associés à un investissement planifiant le cycle de vie du produit. En conséquence, ce sont surtout les stocks et la production qui ajustent les variations de la demande, de part et d'autre d'un sentier de croissance caractérisé par une stabilité des perspectives d'investissement, dont la réalisation n'est que modulée dans le temps en fonction de l'état de la conjoncture.

En ce sens, on peut se demander si les principes keynésiens ne correspondent pas à une théorisation, fût-elle implicite, de cette forme de concurrence impliquée par une grande centralisation financière (64) : les politiques de gestion de la demande exercent alors pleinement leurs effets contracycliques, dans le contexte d'un régime d'accumulation stabilisé.

De même, ce changement dans les formes de la concurrence appelle des

mécanismes originaux de *création monétaire* (16). C'est en effet le financement du fond de roulement des entreprises ainsi que d'une partie de leurs investissements qui impulse l'extension du crédit bancaire et en définitive, de la masse monétaire elle-même (7, 24). La logique monétaire et financière est donc radicalement différente de celle de l'étalon or, système sans lequel au contraire les entrées et sorties de devises régulaient en permanence les possibilités ouvertes à la croissance du crédit intérieur. Dès lors, il n'est pas surprenant que les propriétés cycliques ainsi que les tendances inflationnistes de l'économie soient durablement affectées par ce changement de système monétaire interagissant avec les formes du rapport salarial et de la concurrence précédemment décrites. Ainsi quasi-disparition des dépressions et permanence d'une inflation cumulative constituent-elles deux des traits majeurs de l'économie d'endettement. Dans ce système, seule la convertibilité externe limite le pouvoir de création monétaire du système bancaire et de la Banque centrale (55).

L'État lui-même connaît une mutation équivalente quant à ses modalités d'intervention et ses formes d'organisation (3). Plus que simple gérant des conditions générales de l'activité économique, l'État contemporain intervient de plus en plus directement dans la production (secteur nationalisé), dans la couverture sociale, dans la genèse de la demande globale (actions contracycliques par le jeu des commandes publiques et de la fiscalité), dans l'encouragement de l'innovation technologique et la modernisation du système productif. Selon cette problématique, il faut donc se défier des interprétations unilatérales et souvent monistes, car privilégiant abusivement un seul des aspects des interventions étatiques. Ainsi la croissance des transferts sociaux (3, 79), reflet du caractère de plus en plus collectif de la reproduction du salariat, est-elle au moins aussi importante que celle des transferts financiers en direction des plus grandes des entreprises (53). De fait, les budgets publics et sociaux enregistrent les conséquences financières de l'ensemble des « compromis institutionnalisés » (3) dont l'État contemporain se trouve garant. Ainsi saisit-on la multiplicité des tensions qui traversent la politique économique, dès lors que les principes généraux de cohésion du régime d'accumulation posent problème. De ce fait, s'évanouit l'illusion que véhicule une conception purement instrumentaliste de l'État : en situation de crise, la succession des décisions publiques déclenche autant d'effets inattendus, vite qualifiés de pervers, et de contradictions entre différents objectifs et bute, à terme, sur un rétrécissement des degrés de liberté ouverts aux choix politiques. Les interventions de l'État sont donc une composante essentielle de la reproduction économique, et non pas contingente et accessoire comme le supposent les libéraux. Ce trait, aux conséquences sensibles dès les années de forte croissance, voit son importance renforcée en période de crise : les déboires rencontrés par les politiques économiques renvoient alors aux facteurs plus généraux qui sont à l'origine du « grippage » du fordisme.

Une autre limite aux interventions de l'État tient aux contraintes croissantes qu'exerce *le système commercial et financier international* sur l'autonomie des diverses économies nationales. En effet, à l'origine de la remarquable stabilité des relations internationales observées après la seconde guerre mondiale, se trouve la toute puissance des États-Unis. Ces derniers imposent une codification des relations avec le reste du monde qui est à la fois favorable à leurs inté-

LE TEMPS PRÉSENT

rêts de grande puissance et à la stabilisation du système international considéré dans son ensemble. Jusqu'à la fin des années soixante, l'absence de crise majeure dans les relations entre pays avancés (triangle États-Unis-Europe-Japon) aussi bien qu'entre ces derniers et les PVD (forme de dépendance du Sud par rapport au Nord) ne dérive donc pas d'une propriété miraculeuse d'équilibrage des marchés internationaux, mais d'une organisation hiérarchique de l'espace mondial conformément à un ensemble de règles institutionnalisées et s'imposant aux ajustements de marchés. A contrario, les premiers craquements du SMI intervenant dès 1967 avec la dévaluation de la livre anglaise, témoignent d'une incompatibilité entre l'évolution de la position relative des divers pôles nationaux d'accumulation et l'organisation hiérarchique des relations internationales héritée du passé telle qu'elle est codifiée dans l'ensemble des institutions internationales postérieures à 1945. Compte tenu du rôle pivot du dollar dans le SMI, il n'est pas surprenant que ces tensions et déséquilibres se manifestent d'abord dans le domaine financier et ensuite dans celui des échanges commerciaux et des structures productives. Ainsi apparaît plus clairement le rôle qu'avait pu jouer la domination américaine dans la reconstitution de l'économie internationale après la seconde guerre mondiale : l'hégémonie quasi totale dans les domaines technologique, économique, culturel, politique et militaire constituait en fait l'une des conditions cachées de l'exceptionnelle croissance des pays européens et du Japon, dans un environnement extérieur stabilisé (23, 65).

Comportements et régulation, petites et grandes crises

Sur la base de ces formes institutionnelles, on peut dès lors comprendre la *logique des comportements* des individus ou des groupes sociaux assurant, de période en période, la cohérence et la stabilité du régime d'accumulation fordiste précédemment décrit. C'est précisément l'intérêt de la notion de *régulation* que de réaliser ce passage entre contradictions et contraintes globales de l'accumulation et stratégie des agents. Sous ce terme, on désigne la conjonction des mécanismes et des principes d'ajustement associés à un ensemble donné du rapport salarial, de la concurrence, des interventions de l'État et de la hiérarchisation de l'économie internationale. A ce titre, les travaux menés pour les États-Unis et la France (1, 7, 10, 24) confirment l'émergence après 1945 d'une régulation, fondamentalement différente de celle qui prévalait entre les deux guerres ou à la fin du XIX^e siècle. A une *régulation concurrentielle* aurait succédé une régulation qualifiée par opposition de *monopoliste* ou encore *d'administrée* bien que l'un et l'autre de ces termes puissent prêter à confusion. La propriété de cette dernière est d'assurer une relative adéquation ex-ante entre croissance des capacités de production et demande globale ; de ce fait elle permet un rythme de croissance sans précédent pour tous les pays dominants autres que les États-Unis, une atténuation remarquable des cycles conjoncturels (de simples récessions prenant le relais de dépressions cumulatives). Cependant les traits mêmes d'une régulation monopoliste qui rend compte de ces effets bénéfiques expliquent le caractère permanent de l'inflation dont le rythme peut même s'accélérer lors des récessions, contrairement à ce que l'on observait dans la régulation concurrentielle (7, 25).

Pour autant, les déséquilibres et tensions, associées au processus d'accumulation, peuvent-ils toujours être contenus au sein de cette régulation ?

Tel est le cas pour les crises cycliques qui n'ont cessé de caractériser les années cinquante et soixante : les récessions trouvent alors leur issue dans une reprise dérivant des mécanismes mêmes de la régulation en vigueur. Forts de cette propriété observée sur le passé, d'assez nombreux économistes continuent à interpréter les années 1974 à 1982 comme s'inscrivant dans la poursuite stricte du passé : seuls des événements contingents (59, 74), ou des irrationalités des agents (et surtout des gouvernements) (34, 39) expliqueraient montée du chômage, persistance de l'inflation et déséquilibres internationaux renouvelés. Les présentes analyses conduisent à une hypothèse toute différente : si les années soixante-dix enregistrent l'arrivée aux limites du régime d'accumulation « fordiste » (1, 8, 9) et précipitent la crise de la régulation « monopoliste » (7, 42, 43), les années quatre-vingt ont pour enjeu la recherche, tâtonnante et cahotique de formes institutionnelles originales permettant, à terme, d'assurer la cohérence d'un nouveau principe d'accumulation et d'une régulation qui lui soit adaptée (2, 10, 11).

En premier lieu, cette interprétation est compatible avec le cours fort particulier des années postérieures à 1974 : absence de retour sur les tendances antérieures de la croissance (25), persistance d'une inflation de récession (13) en dépit même de l'accent mis par les gouvernements sur la lutte contre l'inflation (25). A un niveau plus élaboré, les modèles économétriques, qui retracent la forme passée de la régulation monopoliste propre à chaque nation, décrivent l'impossibilité de retrouver le plein-emploi sans inflation ni déséquilibre extérieur, supposant même que l'on utilise au mieux l'ensemble des « instruments » de politique économique (25, 37).

Enfin, depuis la fin des années soixante-dix, on note maintes *remises en cause des formes institutionnelles* qui avaient été à la base de l'essor de l'après-guerre : rupture des changes fixes et doutes sur les vertus du libre échange (18, 54, 77), désarroi quant à la toute puissance de l'État (57, 61, 72), affrontements, parfois violents, autour du rapport salarial fordiste (11, 27, 30), déclin et crise aiguë des anciennes branches motrices et émergence de technologies d'avenir (19, 58, 62, 71).

Dès lors, s'impose une question aussi cruciale que difficile : existe-t-il une issue à la présente crise *au sein des formes institutionnelles passées*, éventuellement amendées à la marge, ou au contraire la sortie des contradictions actuelles suppose-t-elle des *principes d'organisation originaux* ? Les recherches qui viennent d'être présentées fournissent finalement trois points d'appui pour répondre à cette question.

— En premier lieu, l'étude de la croissance d'après-guerre suggère que l'arrivée à ses limites de ce mode de développement provient de la montée des problèmes de *valorisation du capital* dans le contexte d'une régulation de type « monopoliste » ayant jusque-là garanti une remarquable stabilité de la demande globale en assurant la relative compatibilité ex-ante des tendances de la productivité et du revenu réel (1, 8). En conséquence, l'ensemble des évolutions structurelles en cours doit être évalué en fonction de leur capacité à relever et à restaurer la *concordance des perspectives de rentabilité et des anticipations de demande* (10).

LE TEMPS PRÉSENT

— En second lieu, *la présente crise n'est la reproduction d'aucun épisode historique antérieur*, si bien qu'on ne saurait tirer du passé l'hypothèse d'une répétition stricte de la grande crise de la fin du XIX^e siècle ou de celle de 1929 (9, 13, 42, 51). En revanche, l'étude de ces grandes crises montre la complexité des mutations techniques, sociales, financières, voire géo-politiques requises pour dégager une sortie de crise et l'intense expérimentation partielle qui préside à la recherche de leur cohérence d'ensemble avant que celle-ci ne s'impose pour une période suffisamment longue (24, 67, 81). De fait, ces comparaisons dans le temps démentent les visions par trop simplistes des sorties de crise ; elles contribuent à éclairer les perspectives de développement de certaines formes sociales aujourd'hui embryonnaires mais potentiellement porteuses d'une atténuation des contradictions actuelles.

— Enfin, *la comparaison* des évolutions à l'œuvre dans *les principales économies dominantes* fournit un moyen utile pour cerner le degré de validité ou de réalisme d'un certain nombre de conceptions types. Plutôt que de tenter d'importer un « modèle » (allemand, japonais, scandinave, voire autrichien), il importe de vérifier dans quelle mesure la variété des configurations économiques et sociales et des politiques suivies influe sur la sortie ou non-sortie de crise (23, 25, 43).

Suivant ces orientations méthodologiques, on se propose de cerner les transformations en cours dans deux domaines essentiels³, les interventions de l'État, les mutations technologiques, selon un même fil directeur : la conjonction de ces changements permet-elle d'anticiper l'émergence d'un nouveau mode de développement, c'est-à-dire de l'ensemble d'un régime d'accumulation et d'un mode de régulation ?

L'intervention de l'État : une recomposition d'ensemble

Les pays industrialisés ont répondu dans un certain désordre au premier « choc pétrolier ». Les uns — comme la R.F.A. — ont pratiqué très tôt une politique vigoureuse contre l'inflation, d'autres — en particulier les pays scandinaves — choisissant de contrecarrer d'abord les tendances récessives ; d'autres enfin — comme la France — ont privilégié successivement l'un ou l'autre de ces objectifs. Par contraste, la fin de la décennie soixante-dix enregistre une convergence des politiques économiques dans un sens libéral et conservateur (25, 43, 74). Mises en œuvre avec éclat par les gouvernements Thatcher et Reagan et de manière plus pragmatique en R.F.A. par H. Schmidt et en France par R. Barre, ces nouvelles orientations forment *une nouvelle orthodoxie* tournant le dos aux thérapeutiques keynésiennes.

Cette victoire académique et politique s'explique par trois ordres de considérations. En premier lieu, une confiance excessive avait été placée dans les préceptes simples de la théorie keynésienne ; du fait des effets négatifs sur l'inflation ou le déficit public des politiques qui s'en inspiraient, ceux-ci se trouvent disqualifiés dès lors qu'ils sont appliqués pour répondre à des problèmes structurels qu'ils ne sont pas en mesure de traiter. On doit aussi souligner le poids des contraintes extérieures : celles-ci se traduisent par de strictes exigences de

compétitivité que rappelle la sensibilité de la balance des paiements et du change à tout écart par rapport aux normes internationales (66) ; la marge de manœuvre des gouvernements en est considérablement réduite. Enfin, la réorientation des politiques économiques traduit aussi l'effritement du compromis social ayant caractérisé la période de croissance (cf. *supra*) au profit d'une stratégie de confrontation, luttant contre les « rigidités sociales » pour libérer « l'initiative privée » (45, 46). Sur la base de l'expérience acquise, il importe donc d'évaluer les résultats atteints par ces nouvelles politiques économiques et, plus fondamentalement, de s'interroger sur les transformations à venir des relations entre l'État et le marché.

Échec et/ou danger des politiques libérales ?

Au-delà de différenciations importantes dans leur conduite effective, *ces nouvelles politiques économiques tendent à restaurer le libre jeu des forces de marché* (34, 39). Elles visent dans ce but une réduction des interventions de l'État, une plus grande flexibilité des activités et des comportements, une modification du partage du revenu national pesant sur les salariés : suivant le raisonnement prêté au chancelier Schmidt, ce sont là des orientations capables d'enclencher la séquence : « Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain qui préparent les emplois d'après-demain. » L'analyse des résultats obtenus par ces politiques, mises en œuvre depuis plusieurs années pour certaines d'entre elles, révèle des succès significatifs, bien que tardifs, ponctuels et souvent partiels en matière de hausse des prix ; en revanche, *aucun pays n'a jusqu'à présent été le théâtre des enchaînements vertueux qui étaient recherchés*. Ces échecs sont loin d'être accidentels. Ils tiennent à deux raisons fondamentales : la première concerne les instruments mêmes de l'intervention publique, la seconde les réponses des acteurs économiques.

— En premier lieu, les outils de la politique économique ont été mis en place dans un contexte de croissance rapide pour accompagner la progression de l'investissement et de la consommation (3). Les leviers disponibles pour opérer le contrôle de l'offre de monnaie (55), la gestion des budgets sociaux (72) ou les procédures de soutien aux reconversions industrielles (73) apparaissent à l'expérience mal adaptés lorsqu'il s'agit de freiner l'émission monétaire, de réduire le champ de la protection sociale, de renforcer la sélectivité des interventions dans un contexte de croissance ralentie.

— En second lieu, ces nouvelles orientations s'inscrivent dans le cadre des formes de la régulation d'ensemble antérieurement mises en place pour stabiliser le régime de croissance. Ces formes institutionnelles offrent aujourd'hui aux agents économiques des positions de repli les conduisant, face à un avenir menaçant, à privilégier des comportements défensifs. A titre d'exemple, la négociation collective, le groupe financier et la monnaie de crédit favorisent des comportements strictement tournés vers le court terme, de défense des droits acquis pour les salariés (80), d'arbitrage de portefeuille pour les groupes (64), de report dans le temps des antagonismes et conflits d'intérêts à travers le gonflement des prix et des revenus nominaux et la progression de l'endettement.

Ces raisons générales expliquent que *l'on n'observe nulle part un modèle de*

LE TEMPS PRÉSENT

sortie de crise. On assiste certes ici ou là à une décélération de l'inflation, à une relative maîtrise du déficit public, ou à un léger déplacement du partage du revenu national en faveur des profits. Nulle part, en revanche, on ne voit l'investissement se redresser avec vigueur pour induire un retour vers le plein-emploi (23, 25).

– Aux *U.S.A.*, d'abord, une reprise de la production et de l'emploi s'amorce après le premier « choc pétrolier » (21, 46). Mais elle apporte une solution régressive plus qu'elle ne contribue à définir une réorganisation en profondeur des activités et modes de vie. Le panorama est à cet égard contrasté et mérite une analyse attentive (21). D'un côté, en effet, on enregistre des performances spectaculaires et la supériorité américaine en matière technologique (71), sa richesse en matières premières ou la flexibilité des comportements (73) sont fréquemment mis en relief. Mais d'un autre côté, les ressorts de la croissance globale apparaissent grippés en profondeur comme en témoignent plusieurs indices : la modestie des gains de productivité enregistrés depuis dix ans (31), une délocalisation des productions vers le sud à la recherche d'une main-d'œuvre précaire peu qualifiée et mal payée (76), la détérioration des infrastructures urbaines, l'absence de maîtrise des transferts sociaux et des consommations collectives.

– L'*Allemagne*, par ailleurs, a longtemps exploité les atouts qu'offrent sa bonne spécialisation internationale et son « consensus anti-inflationniste » (49). Toutefois, si la R.F.A. reste bien le premier de la classe en Europe, elle n'est pas dans une autre classe ! Dépendance vis-à-vis d'un marché mondial de plus en plus incertain, retard progressif dans l'adhésion aux nouvelles technologies et aggravation des déficits publics rendent en effet sa croissance intérieure plus fragile (22).

– La politique énergétique menée en *Grande-Bretagne* (45) entretient le processus d'asphyxie séculaire de l'industrie anglaise, étouffée par la stagnation de la demande intérieure et la réévaluation de la livre.

– En *France*, la libération des prix en 1978, et la montée des charges sociales et financières dans un contexte de durcissement de la concurrence internationale suscitent une évolution des prix relatifs défavorable à l'industrie qui amenuise sa rentabilité. Il en résulte un déclin de l'investissement réduit aux seuls investissements de rationalisation indispensables, une pénétration accrue du marché intérieur et finalement une déstructuration progressive du tissu productif (2, 47, 66).

– Le *Japon*, enfin, passe couramment pour être le modèle recherché. Les particularités de son système socio-productif (35) expliquent en effet que ce pays ait adroitement tiré parti des difficultés d'adaptation des autres pays au nouveau contexte de crise économique. Seul, il réalise un développement spectaculaire de ses exportations. Il n'en enregistre pas moins un affaissement du taux d'investissement et une inflexion des rythmes de croissance de la production et de la productivité (14). En conséquence, ses succès ont un caractère surtout différentiel. Ils traduisent pour l'instant une exploitation habile des faiblesses des pays concurrents plus que l'amorce d'un nouveau régime de croissance fondé, comme dans le passé, sur une dynamique cumulative investissements/gains de productivité/croissance de la demande (23, 25).

Au-delà des cas particuliers, deux leçons générales se dégagent finalement

des évolutions observées depuis l'entrée en crise ; elles se trouvent renforcées par la détérioration du climat conjoncturel intervenue en 1982, dominée à l'échelle mondiale par la politique monétaire restrictive du gouvernement américain.

– D'abord, *la permanence des formes de régulation « de type monopoliste » donne à la présente crise certains de ses traits les plus spécifiques*. L'indexation de fait des salaires, la résistance aux réductions d'emploi, la progression du salaire indirect, la possibilité pour les firmes de jouer sur les prix pour défendre une marge bénéficiaire expliquent la *permanence de l'inflation* (7) et le *caractère non cumulatif* des récessions (13). A certains égards, *le coût social de la crise est ainsi atténué par rapport aux années trente*. Mais l'on mesure aussi, par comparaison, le danger des politiques libérales. Si l'on se réfère à la logique à l'œuvre dans les crises régies par une « régulation de type concurrentiel » (10), leur aboutissement serait un effondrement beaucoup plus dramatique de la production et de l'emploi.

– *Ces mêmes traits provoquent d'un autre côté des enchaînements négatifs* qui convergent vers une *détérioration de la profitabilité* : c'est d'ailleurs ce sur quoi de nouvelles analyses mettent l'accent en caractérisant un chômage « de type classique ». En conséquence, des mesures d'austérité deviennent apparemment indispensables, le plus souvent du fait de la contrainte extérieure. Mais l'insuffisance de la demande réduit alors les gains de productivité, durcit les tensions sur le partage du revenu, entretient les pressions inflationnistes et décourage l'investissement. *Ainsi bute-t-on sur un apparent paradoxe* : ce sont les caractéristiques mêmes de la présente crise qui inhibent la recherche des transformations sociales et technologiques qui pourraient assurer la constitution d'un nouveau mode de développement.

Face à de telles contradictions, l'opposition entre partisans d'une intervention de l'État et tenants du laissez-faire apparaît bien simpliste. Il se pourrait que la controverse entre keynésiens et monétaristes ne fasse que reproduire une polarisation théorique pertinente par rapport aux crises antérieures mais largement inadaptée face aux limites que rencontrent aujourd'hui l'accumulation fordiste et la régulation monopoliste. Ce diagnostic convie donc à un effort de renouvellement intellectuel plus poussé.

État et marché : combiner plus que choisir

A lire les revues savantes et les éditoriaux des journaux économiques et financiers, on pourrait en effet croire que la question de l'État se résume à l'opposition bien connue entre keynésianisme et monétarisme. Il est vrai, d'abord, que la confiance placée dans les politiques budgétaires de soutien de la demande a fait long feu. Mais la conclusion libérale aujourd'hui dominante qui en déduit l'échec définitif de la théorie keynésienne est pour le moins discutable. Contrairement au principe du tiers-exclu, il se pourrait que l'un et l'autre de ces corpus offrent des références inadéquates pour l'une, insuffisantes pour l'autre.

– En premier lieu, les représentations libérales habituelles sont particulièrement inadéquates pour éclairer les ambitions et les contraintes des politiques

LE TEMPS PRÉSENT

de courte période. Les diverses chapelles monétaristes, les tenants des anticipations rationnelles et ceux de la « nouvelle » macro-économie de l'offre fournissent des représentations aussi sophistiquées que surréalistes, aux conséquences potentiellement dangereuses, car sans rapport avec le fonctionnement effectif des marchés contemporains et plus encore des interdépendances macro-économiques. Comme on l'a brièvement montré plus haut, ce renversement complet des politiques économiques ne conduit pas au redressement des tendances défavorables, mais provoque plutôt leur aggravation.

– En revanche, les analyses keynésiennes correspondent mieux à certaines des caractéristiques majeures des économies « réelles » et de ce fait rendent compte (et permettent de prévoir) avec une relative exactitude les obstacles auxquels se heurtent les politiques conservatrices : réduction importante de l'activité avant tout infléchissement des tendances de l'inflation, montée du chômage et extension des déficits publics, découragement de l'investissement et détérioration de la profitabilité constituent autant de phénomènes parfaitement prévisibles par la macro-économie d'inspiration keynésienne. Convenablement amendées pour prendre en compte les propriétés nouvelles que constituent une régulation de type monopoliste, le développement d'une économie d'endettement et une interdépendance internationale poussée, les conceptions de J.-M. Keynes conservent donc toute leur fécondité (55).

– En définitive, seules les « recettes keynésiennes » abusivement simplifiées et rigidifiées sont mises en défaut par le déroulement de la crise actuelle. C'est pourquoi l'on doit au total admettre qu'il n'existe guère d'issues plausibles à la crise procédant par réorientation à la marge des politiques économiques, par une meilleure utilisation des outils disponibles ou par des aménagements de détail des systèmes fiscaux, sociaux ou monétaires. Il est d'ailleurs significatif d'observer que pas plus le plan Reagan (46) que le programme du gouvernement socialiste français (57) n'ont, à court terme, suscité les inflexions attendues dans les évolutions macro-économiques (74). Il faut donc renoncer à l'idée qu'une bonne politique conjoncturelle suffirait à restaurer les bases de la croissance. C'est au demeurant l'enseignement que livre l'usage des modèles économétriques existants à des fins d'optimisation de l'emploi : ils montrent que seules des réformes de type structurel parviendraient (peut-être) à influencer significativement une évolution devenue défavorable du fait de l'épuisement des ressorts les plus profonds du développement antérieur (37).

Dépassant les contradictions de la conjoncture, il faut donc se demander qui, du marché ou de l'État, est le mieux en mesure de guider ces mutations à moyen et long terme. Le débat entre libéralisme et interventionnisme, qui avait déjà animé les années trente (86), est souvent formulé de manière caricaturale : à droite, les tenants d'une dissolution de l'État par le marché (39, 52), à gauche les partisans d'une absorption des relations marchandes par l'État (44). Cette opposition manichéenne a un caractère à la fois naïf et dogmatique qui la rend peu féconde pour examiner les problèmes complexes que pose l'avenir de sociétés capitalistes où la socialisation des activités a atteint un degré sans précédent. C'est ce qu'il importe maintenant d'examiner avant d'envisager des combinaisons plus subtiles entre l'État et la société civile.

Pour une large fraction des économistes, *le marché* est la meilleure, voire l'*unique procédure connue* assurant en toutes circonstances la compatibilité

d'une myriade de stratégies individuelles. Cette conception s'inspire du fait que le marché est une forme d'organisation poussant à l'économie maximale de moyens et à la rationalité de la production et de l'échange. Les difficultés de l'économie administrée (69) illustrent a contrario l'efficacité locale du marché, conformément à l'argument traditionnel du courant libéral (voir J. Rueff dans [86]).

Mais l'interprétation proposée ici en termes de régulation invite à souligner le caractère local de cette efficacité, ce qui interdit d'extrapoler ces bonnes propriétés de manière hâtive. De fait, les marchés n'assurent la compatibilité des décisions économiques que sous des hypothèses strictes, lorsque les comportements privés sont guidés et en quelque sorte canalisés par un mode d'accumulation établi, éprouvé, et donc intériorisé par chacun des groupes ou des agents. En revanche, aucun marché, même boursier (26, 64) ne s'avère à lui seul capable de réduire l'*incertitude* qui caractérise les périodes d'éclatement de la cohérence du mode de développement. Par ailleurs, le marché n'a pas la possibilité de constituer *les cadres mêmes de l'activité économique* : l'institutionnalisation de ces cadres est souvent impulsée au niveau politique, et c'est elle qui régit à terme les comportements et donc le fonctionnement effectif de chaque marché. On ne saurait donc confier au marché la tâche d'inventer les formes sociales assurant une sortie de crise. Le marché a plutôt, selon cette conception, vocation à diffuser, voire à contraindre, l'adoption de comportements individuels autour d'une forme donnée, dès lors que, par ailleurs, est assurée sa compatibilité structurelle avec l'ensemble du système (1, 2, 68).

Mais il serait également faux de surestimer *la toute puissance de l'État* dès lors que l'on écarte les conceptions naïves qui font de ce dernier l'expression du seul intérêt des groupes monopolistes (53) ou un instrument dont la neutralité fonctionnelle permettrait un usage volontariste pour relancer la croissance (18) et explorer de nouvelles voies de développement. En fait, l'État lui-même est traversé d'une série de contradictions exprimant l'intégralité des relations sociales constitutives de l'économie considérée (3). Ainsi l'appareil d'État est-il soumis en permanence à deux séries d'impératifs potentiellement inconciliables : soutenir la reproduction économique, sous la contrainte d'accumulation du capital ; légitimer l'ensemble des formes institutionnelles constitutives de la société. Lors d'une grande crise, l'interaction de ces deux séries de déterminations conduit à une exacerbation des contradictions traversant la politique économique : le « politiquement souhaitable » paraît alors s'opposer à l'« économiquement nécessaire ». Même dans une conception social-démocrate, le degré de liberté de l'État est finalement restreint par la logique du marché (83).

Au total donc, le point de départ de la réflexion sur l'intervention de l'État est nécessairement constitué par la configuration de la régulation d'ensemble : ses formes précises, héritées du passé, délimitent les modalités d'action des groupes et classes sociales en vue de les modifier. Dans ce cadre qui lui est imposé, la politique économique et sociale doit tout à la fois composer avec les contraintes incontournables de courte période (menaces sur le change, difficultés d'équilibrage financier des budgets sociaux, risques de dérapages inflationnistes et de déstabilisation sociale liée au gonflement du chômage, etc.), elle doit également inscrire dans leur développement progressif une logique plus

LE TEMPS PRÉSENT

haute qui prépare un réaménagement en profondeur des rapports entre l'État et la société civile.

Impulser de nouvelles formes d'organisation

L'interprétation qui précède met en lumière l'importance centrale, mais aussi les limites, du pouvoir politique dans l'exploration contemporaine d'une sortie de crise. Selon la présente problématique, la victoire du keynésianisme dans les années cinquante et soixante représente en effet plus qu'un renouveau de la doctrine ou des techniques d'intervention : fondamentalement, elle entérine et codifie un « armistice social » entre idéologies et forces sociales opposées. C'est ce compromis qui est aujourd'hui en crise puisque les formes qui en ont assuré la pérennité suscitent au contraire des enchaînements pernicioseux (3, 12, 45, 46). En conséquence, la recherche de nouveaux « compromis institutionnalisés » (3) est la pierre angulaire d'une nouvelle régulation d'ensemble.

Plusieurs propositions ont récemment esquissé la logique et le contenu de ce nouveau compromis (41, 79). S'inscrivant dans un contexte marqué par la « crise de l'État-providence » et la fragmentation de la classe ouvrière, ces propositions ont en commun d'accorder un rôle majeur aux initiatives et aux mécanismes de socialisation locaux (4) : l'expérimentation sociale serait riche de synergies nouvelles que bloque une centralisation excessive des centres de décision et des enjeux. L'objectif serait de réaliser ainsi « un échange réciproque de flexibilités et de rigidités » (79) seul à même d'échapper au blocage de la dynamique « social-démocrate » à l'œuvre depuis trente ans.

Si l'objectif est clair et si la problématique sociale proposée a un caractère novateur et sympathique, il paraît néanmoins discutable de voir dans la juxtaposition de tels compromis décentralisés le vecteur d'une *nouvelle cohésion sociale d'ensemble*. Le réaménagement de la protection sociale, le redéploiement des dépenses collectives et des recettes publiques, le ralentissement de l'inflation, pour ne prendre que ces trois exemples ne sont pas releves d'une thérapeutique principalement déterritorialisée et décentralisée. A la lumière des développements précédents, il fait en effet peu de doutes que les années à venir seront marquées par l'affrontement de conceptions et de stratégies des différents groupes sociaux défendant leurs intérêts propres avec d'autant plus de vigueur que l'entrelacement des formes institutionnelles contemporaines fournit un terrain de manœuvre favorable, tandis que le principe des droits acquis donne apparemment leur pleine légitimité à ces pratiques à bien des égards corporatistes.

Dans ces conditions, la présente problématique conduit à des analyses et à des recommandations bien différentes. En premier lieu, tout porte à croire que l'issue aux déséquilibres actuels ne résulte pas mécaniquement des déterminismes économiques antérieurs, contrairement à ce qu'impliquent par exemple les conceptions en terme de cycles de Kondratieff. Si le passé conditionne les alternatives ouvertes, il en existe a priori plusieurs dont la réalisation dépend pour partie de l'orientation et de la nature de certains choix politiques cruciaux, fussent-ils implicites. De ce fait, et ce second point est essentiel, l'orientation

par les gouvernements en place des transformations géo-politiques, sociales et technologiques peut peser durablement sur le type de développement s'imposant comme issue à une crise structurelle. La diversité des stratégies nationales tentées pour dépasser la crise de 1929 est à cet égard éclairante (67).

En conséquence, rien n'interdit au pouvoir politique de rechercher et favoriser *des sorties « à froid » à la crise*, c'est-à-dire ne reposant pas nécessairement sur la violence des affrontements internes et/ou internationaux. Même s'il faut relativiser leur toute-puissance, l'extension des interventions de l'État et de ses moyens de diagnostic et d'analyse plaide en faveur d'une telle solution (40). Il se pourrait ensuite que l'histoire ne soit mue par aucun principe téléologique ou moteur ultime, ni le marché, ni la technologie, et qu'aucune classe ou groupe n'ait le pouvoir d'imposer de façon unilatérale sa logique à l'ensemble de la société : ni un mythe « capital », ni des « masses » idéalisées ne véhiculent de sortie immédiate et simple aux grandes crises. Dans ces conditions, l'État pourrait être le lieu où serait tentée une confrontation aussi cruciale que difficile : révéler les stratégies des groupes qui s'affrontent, évaluer ex-ante les effets sociaux et économiques de leur conjugaison, repérer celles des transformations susceptibles de s'organiser en un nouveau mode de développement (2, 13). Ainsi pourrait-on peut-être écarter le risque toujours présent d'une déflation catastrophique et rechercher au contraire celles des mutations les plus propices à une sortie de crise « vers le haut ».

Technologie : un deus ex machina pour temps de crise ?

Le contexte de crise économique durable a progressivement renforcé l'intérêt suscité par les nouvelles technologies (électronique, matériaux de synthèse, biotechnologies...). Accélérer les mutations dans ce domaine est même devenu un axe prioritaire des politiques économiques (20, 62, 71). Le redéploiement technologique permettrait en effet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs : résoudre nombre de blocages économiques en favorisant la flexibilité dans la production et le renouvellement des produits de consommation ; desserrer certaines contradictions sociales par la création d'emplois, le relèvement des qualifications, l'amélioration des conditions de travail ; restaurer la compétitivité internationale grâce à une accélération des gains de productivité et à une meilleure adaptation à la demande mondiale. On comprend donc l'intérêt que suscitent les interprétations faisant de l'origine et de l'enjeu de la crise une conséquence des mutations technologiques (32, 58, 60). Le retard (ou pire, tout refus d'adaptation) aggraverait dans ces conditions l'ampleur des problèmes d'emploi et de commerce extérieur. Au-delà de ce constat apparemment robuste, on doit pourtant discuter la validité des théorisations extrêmes qui font de l'épuisement du progrès technique l'origine de la crise, de son nouvel essor une condition de sa sortie et donc du soutien à la recherche un impératif politique prioritaire. L'analyse menée ici invite à adopter à ce sujet un point de vue différent, plus nuancé.

L'adaptation à une nouvelle donne technologique apparaît bien comme une mutation nécessaire, mais elle n'est *ni suffisante* pour assurer une sortie de crise *ni autonome* par rapport aux transformations de la régulation d'ensemble.

LE TEMPS PRÉSENT

Progrès technique et croissance : où réside la contrainte ?

L'application des sciences et techniques à la production et les interactions entre recherche et industrie ont occupé, tout particulièrement depuis la seconde guerre mondiale, une place centrale dans le mode de développement des pays dominants. Partant des États-Unis, de nouvelles technologies et de nouveaux produits se sont diffusés en Europe et au Japon, de sorte que leur forte croissance et le développement de l'emploi devaient beaucoup à ce mouvement d'adaptation des systèmes productifs à cette nouvelle « donne technologique » (65). A contrario, la montée des problèmes de productivité, le vieillissement des industries motrices de l'après-guerre, la pénétration du marché intérieur, intervenant aux États-Unis dès la fin des années soixante, traduisent bien l'arrivée à maturité des branches qui avaient été au cœur de la croissance (1, 21). Depuis l'entrée dans la crise, ce mouvement s'est à des degrés divers étendu aux autres pays. Il s'accompagne de manière très générale d'une inflexion des gains de productivité (14).

C'est ce dernier facteur que plusieurs interprétations mettent en rapport avec l'idée d'un « *épuiement du progrès technique* ». Deux raisonnements concourent à étayer cette interprétation, mais leurs fondements sont fragiles. D'un point de vue macro-économique, d'abord, certaines analyses de la croissance mettent l'accent sur la substitution du capital au travail comme facteur central d'amélioration de la productivité ; mais ce n'est là qu'une explication partielle et l'observation statistique révèle l'importance d'un « résidu » inexplicable (14, 31). La réduction de ce résidu dans la période récente a de ce fait été interprétée dans les termes d'une moindre contribution du progrès technique à la croissance de la productivité.

Une seconde série d'interprétations s'intéresse plus directement à la genèse et au développement des innovations proprement dites. La stabilisation, voire la régression de la part des dépenses de recherche et de développement dans le PIB (71) a été mise en relief pour justifier l'idée d'un épuiement du stock de connaissances. D'autres travaux ont rassemblé des arguments militant en faveur d'un « rendement décroissant des technologies » (38). Enfin, renouant avec les thèses schumpétériennes et la doctrine de Kondratieff (32, 33), différentes recherches ont remis à l'ordre du jour l'idée de grappes d'innovations se déployant en s'étiolant progressivement pour ne plus devenir que de pseudo-innovations jusqu'à ce que la dépression suscite l'irruption de nouvelles inventions majeures (60, 78).

En réalité, *ces propositions sont peu convaincantes*. Certes, on doit prendre en compte les difficultés méthodologiques particulières qui limitent la portée des démonstrations réalisables dans ce domaine : le fossé qui sépare l'économie de l'innovation de la macro-économie est un obstacle majeur à une caractérisation précise des rapports entre les innovations techniques des premiers et le progrès technique des seconds (14). Quoi qu'il en soit, il semble tout à fait abusif de conclure à un épuiement du progrès technique à la fin des années soixante sur la base des données et analyses disponibles. L'idée d'après laquelle la crise

aurait un fondement *principalement* technologique doit en conséquence être exclue. Deux raisons principales étayent ce point de vue.

— L'analyse des changements techniques en cours conduit d'abord à parler de leurs *mutations plus que de leur épuisement*. Il est en effet normal que l'on enregistre un ralentissement des innovations dans certaines industries mûres (chimie lourde par exemple). Mais parallèlement, un certain nombre d'innovations majeures antérieures — au premier rang desquelles figure l'électronique — arrivent précisément à maturité et se déploient apparemment en une nouvelle « grappe » susceptible d'irriguer un grand nombre d'activités.

L'hypothèse d'après laquelle la crise actuelle formerait la phase descendante d'un cycle de Konratieff liée à la pénurie d'innovations techniques paraît donc discutable. C'est ce que confirme également le caractère ténu des indices quantitatifs rassemblés à l'appui de la thèse de l'épuisement technologique. Un exemple parmi d'autres concerne le poids des dépenses de recherche et de développement dans le PIB. Si l'on soustrait le poids de la recherche militaire aux U.S.A., ce ratio est loin de décliner de manière systématique, du moins jusqu'à la fin des années soixante-dix. Le ralentissement des dépenses de recherche accompagne donc celui de la production, des chiffres d'affaires et des recettes publiques (14). On est tenté d'y voir l'effet d'une gestion plus serrée de l'ensemble des budgets dans une période de contraction des ressources. L'OCDE a même mis en avant à cet égard l'hypothèse selon laquelle on pourrait assister depuis une décennie à une rationalisation accrue des efforts de recherche, mouvement qui réduirait le poids de la dépense sans compromettre son efficacité (71). Cette interprétation est conciliable avec l'observation faite par ailleurs d'un glissement de l'effort de recherche vers l'amélioration des procédés plus que vers l'innovation de produits et d'un rétrécissement de l'horizon temporel sur lequel sont entreprises les opérations d'innovations (33).

— Le caractère horizontal des innovations concernées, en second lieu, souligne le poids prépondérant *des obstacles de nature économique opposés à leur diffusion*. En effet, ces technologies ont en général pour propriété de concourir à une économie de coûts en matières premières, en particulier en énergie, en travail, en information et ce dans tous les domaines de l'activité économique. De ce fait, leur adoption semble s'inscrire tout naturellement dans le cadre de calculs d'optimisation décentralisée. De profonds gisements de productivité existent donc de manière potentielle au niveau micro-économique. Qu'ils ne se concrétisent pas au niveau de la productivité d'ensemble de l'économie attire l'attention sur le poids des contraintes macro-économiques. Celles-ci mettent en cause au premier chef les mouvements parallèles de la croissance et de la productivité. Précisant des hypothèses initialement avancées par Verdoorn-Kaldor, plusieurs raisonnements permettent de mieux comprendre l'origine de cette relation : ils mettent en relief le rôle des économies d'échelle, de l'effet d'apprentissage et de la modernisation des équipements. Si l'on prolonge cette analyse, l'inflexion de productivité intervenue depuis 1973 apparaît comme une conséquence, et non comme la cause, de l'entrée dans la crise (14, 15).

Tout se passe comme si *le blocage de l'accumulation* limitait désormais les possibilités d'obtenir une croissance rapide de la productivité, tout au moins dans les formes d'organisation du travail héritées du passé (12, 30). Ces difficultés hypothèquent le redressement de la rentabilité dont le maintien à bas

LE TEMPS PRÉSENT

niveau depuis plusieurs années décourage l'investissement et l'orienté surtout vers la rationalisation, c'est-à-dire l'économie maximale de main-d'œuvre (32, 60). La recherche d'une gestion plus stricte de la main-d'œuvre limite la progression du revenu réel et de la demande, ce qui justifie a posteriori, voire amplifie l'attentisme initial des investisseurs (23, 25). Ainsi l'entrée en crise inverse-t-elle le sens de causalité liant innovation, productivité et croissance. En période de croissance rapide garantie, les possibilités techniques tracent la limite des rythmes de croissance possibles dans chaque économie, compte tenu de ses particularités sociales et institutionnelles ; c'est en général l'évolution de la population active qui détermine le rythme de croissance et non l'inverse. A l'opposé, en période de crise, les perspectives macro-économiques dressent un obstacle majeur à l'exploitation systématique des possibilités ouvertes par l'élargissement des connaissances alors même que c'est la croissance réalisable qui limite les possibilités d'emploi.

Production et modes de vie : la technologie et... le reste

Des raisons plus fondamentales invitent à la prudence quant aux effets porteurs de ladite « troisième révolution industrielle ». En supposant même que les mutations techniques en cours soient potentiellement porteuses d'une explosion de la productivité et d'une diversification des objets de consommation, rien ne garantit que celles-ci se conjuguent en un sens favorable à la croissance et à l'emploi. Certes, à *très long terme* le progrès technique — et l'économie de travail qu'il favorise — est loin d'être incompatible avec le plein-emploi, comme l'illustre d'ailleurs la période d'après-guerre. Mais c'est une référence trop grossière pour juger des évolutions à venir puisque « à très long terme, selon le mot de J.-M. Keynes, nous serons tous morts ». Pourtant, à *l'échelle d'une décennie*, le mouvement permanent de croissance de branches nouvelles et le déclin des anciennes apparaît rythmé par des phases où les créations d'emploi l'emportent durablement sur les destructions, d'autres où prévaut au contraire la situation inverse (32, 33). Même si l'on écarte toute référence aux cycles de Kondratieff — dont les bases théoriques restent à trouver et le pouvoir explicatif problématique — plusieurs arguments suggèrent que l'on se trouve aujourd'hui dans la seconde situation, celle où les destructions l'emportent, du moins à moyen terme.

— En ce qui concerne d'abord *les modes de vie*, leurs transformations passées reposent moins sur la diffusion d'objets marchands qui occupent en eux-mêmes une place relativement mineure (tels l'électroménager...) que sur la transformation des conditions d'existence collective (1, 3, 24). D'un point de vue macro-économique, l'urbanisation, les infrastructures qui lui sont liées et l'extension du parc automobile ont exercé des effets d'entraînement infiniment plus puissants. Or aucun substitut ne se profile aujourd'hui dès lors que l'on exclut les dépenses militaires (84). Par ailleurs, la cohésion du mode de croissance passé reposait sur la recherche d'une réduction permanente du coût de reproduction du salariat. Largement atteinte aux lendemains de la guerre pour ce qui concerne la consommation privée en produits alimentaires et manufacturés, cette tendance se heurte à partir de la fin des années soixante au gonfle-

ment spectaculaire des coûts sociaux de reproduction des forces de travail. Aussi, l'enjeu des mutations en cours est-il loin de se limiter à la création de quelques besoins marchands supplémentaires. Il s'agit plutôt de pousser plus avant la révolutionnarisation des conditions d'existence par une *réduction des coûts collectifs* dont les principaux sont le logement, la santé et l'éducation (1). Probable à long terme, cette évolution ne se dessine qu'avec timidité et risque de se heurter à des obstacles sociaux majeurs dès lors que seront atteintes les couches sociales dont les intérêts sont liés aux modes actuels de satisfaction de ces besoins et qui contribuent à la croissance de la nébuleuse que définit le secteur « tertiaire » (56).

— Quant à la transformation des *conditions de production*, il est vrai, en théorie, qu'une politique adéquate pourrait toujours assurer le plein-emploi quelle que soit l'intensité du progrès technique. Mais un tel raisonnement se situe à un niveau élevé d'abstraction et beaucoup d'analyses convergent au contraire vers le pronostic d'une contraction quasi générale de l'emploi industriel au cours de la prochaine décennie. D'abord, il est clair que depuis 1973 ceux des pays qui ont réalisé les gains de productivité les plus importants l'ont fait au détriment de l'emploi industriel (14). Ensuite, le caractère économe en travail du progrès technique passé — renforcé comme on l'a vu par l'orientation récente de la recherche et des investissements productifs — implique une inflexion en baisse de l'emploi, dès lors que la croissance des débouchés au niveau mondial se ralentit plus que la formation de capital (15). Enfin, le degré élevé atteint par la « décomposition internationale des processus productifs » explique que les emplois détruits dans les secteurs traditionnels ne soient que partiellement compensés par l'essor de branches nouvelles sur le territoire national, mais donnent lieu pour une part notable à de nouveaux courants d'importation (48) ; ceci est tout particulièrement le cas pour les « pays intermédiaires » dans la division internationale du travail, comme la France (2).

Au total, l'enjeu de la crise consiste bien à rechercher *une nouvelle cohérence entre normes de consommation et de production* : au cours de la décennie, peut-on trouver l'équivalent de l'urbanisation et de la diffusion des biens durables qui avait accompagné la généralisation de la production fordiste ? Des transformations majeures sont à cet égard associées à l'utilisation de l'électronique (21, 58, 75). La micro-électronique fournit en particulier l'exemple d'une transformation simultanée de certains aspects de la production et du mode de vie. Pourtant, on n'a pas vu pour l'instant l'amorce d'une recomposition significative des dépenses des ménages, ne serait-ce que parce que la pénétration des nouveaux produits tarde à bouleverser les aspects collectifs de la reproduction de la force de travail (santé, éducation) et plus encore à dessiner une nouvelle forme d'organisation spatiale des activités. En outre, la généralisation des politiques d'austérité salariale — dictées par les contraintes de courte période — limite ces mutations à de simples substitutions au sein d'une consommation globale très faiblement croissante. Dans ce contexte, l'adhésion au changement technique peut durablement se traduire par un infléchissement en baisse de l'emploi se propageant à la quasi-totalité des branches sans que les industries motrices soient à moyen terme en mesure de compenser ces réductions d'effectifs (32).

LE TEMPS PRÉSENT

Innovation socio-politique... tout autant que technologique

Dans ces conditions, il paraît peu concevable de s'en remettre aux *seules politiques de la science et de la technologie* pour cerner les contours d'une issue à la crise. Même si l'on suppose que le gouvernement et les entreprises ont la possibilité d'agir sur l'intensité et l'orientation du progrès technique, hypothèse qu'il conviendrait de discuter, ce serait d'abord oublier *les importants délais* requis entre l'innovation technique proprement dite et sa diffusion à l'ensemble de l'économie, plus proche, semble-t-il de 25 ans que de 5 ans (14). L'exemple de l'entre-deux-guerres (67) est également significatif en rappelant les délais nécessaires pour que l'électricité, le moteur diesel, l'automobile ou l'avion deviennent autant de supports d'un renouvellement en profondeur de la consommation, de la circulation, de la production.

En conséquence, les politiques en matière de recherche n'ont d'effet qu'à long terme, de sorte que les déséquilibres concernant la situation extérieure, la croissance et surtout l'emploi peuvent continuer à s'aggraver pendant plus d'une décennie, risquant d'aboutir à une situation intolérable, voire explosive. Mais surtout, mettre unilatéralement l'accent sur le fondement technologique des mutations économiques à venir s'inspire d'une sorte nouvelle d'*illusion scientiste* qui sous-estime la multiplicité des influences déterminant l'impact du changement technique sur les systèmes productifs et les modes de vie. Les facteurs économiques — anticipations de profit et de demande — commandent d'abord le rythme auquel l'investissement permet d'introduire de nouveaux produits ou procédés. Le contexte institutionnel ensuite détermine largement les rapports de la société à la recherche et oriente cette dernière vers des finalités plus ou moins directement utilisables dans les activités productives. Les particularités culturelles et sociales, enfin, déterminent les attitudes des individus et groupes sociaux vis-à-vis du changement technique et peuvent les conduire à des stratégies de rejet. En particulier, il est clair que *l'état des relations sociales du travail* contribue puissamment à modeler les transformations effectives de l'organisation du travail (12, 30, 36).

Selon la présente problématique, il ne suffit donc pas de voir pointer « les germes » de technologies adaptées à une sortie de crise, par exemple les micro-processeurs, pour en inférer que l'issue aux contradictions et déséquilibres actuels soit en vue.

L'impasse à laquelle semble conduire le mode de développement antérieur pose donc avec acuité plusieurs questions concernant la réorientation des systèmes productifs. La désindustrialisation annonce-t-elle le passage à une société *post-industrielle* ? Peut-on dissocier les objectifs de compétitivité, confiés à l'industrie, et d'emploi, assurés par le secteur tertiaire ? Doit-on encourager le fractionnement du monde des producteurs et institutionnaliser une société *duale* ? Plus généralement, le retour à un « véritable » marché du travail concurrentiel favorise-t-il comme le supposent les doctrines libérales une issue à la crise ? Peut-on, au contraire, continuer à placer sa confiance dans un renforcement des politiques social-démocrates traditionnelles procédant par extension cumulative et des droits et des protections ? La présente analyse invite à

répondre par la négative à ces questions : de telles solutions peuvent paraître tentantes à court terme ; elles n'en sont pas moins illusoire parce qu'elles méconnaissent *la profonde unité des changements techniques, économiques et sociaux en cours*. C'est pourquoi une recomposition plus profonde du rapport salarial est nécessaire, d'autant plus urgente que le contexte international se fait durement sentir. Plaider pour un effort d'innovation en matière socio-politique de même qu'au plan international, tel sera précisément l'objet de la deuxième partie de cet article.

Robert BOYER,
CNRS-CEPREMAP

Jacques MISTRAL
ENSAE-CEPREMAP

NOTES

1. Ces travaux trouvent leur origine dans des études de longue période sur les États-Unis (1) et la France (24). Ultérieurement, cette problématique a permis de caractériser l'inflation (7, 13), la croissance et les crises contemporaines (8, 9, 10, 13, 42), l'emploi et les changements techniques (11, 14), les relations internationales (43, 65), l'intervention de l'État (3), les politiques économiques de crise (13, 25).

2. A paraître dans la prochaine livraison des *Annales E.S.C.*

3. L'article « Pesanteurs et potentialités des années 1980 » étend cette analyse à un troisième domaine, celui du rapport salarial.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - AGLIETTA (M), *Régulation et crise du capitalisme*, Paris, Calmann Lévy, 2^e édition, 1982.
- 2 - AGLIETTA (M.) et BOYER (R.), *Une industrie compétitive en France et dans le monde*, 1982 dans (62).
- 3 - ANDRÉ (Ch.) et DELORME (R.), *L'État et l'économie*, Paris, Seuil, 1983.
- 4 - *Travailler dix heures par jour... avec passion. Sauve qui peut... la crise*, revue *Autrement*, Paris, Seuil, 1981-1982.
- 5 - BARRE (R.), « L'économie française quatre ans après (1976-1980) », *Revue des Deux-Mondes*, septembre, 1980.
- 6 - BEAUD (M.), *Histoire du capitalisme*, Paris, Seuil, 1981.
- 7 - BENASSY (J.-P.), BOYER (R.) et GELPI (R.M.), « Régulation des économies capitalistes et inflation », *Revue économique*, mai, 1979.
- 8 - BERTRAND (H.), « La croissance française analysée en sections productives », *Statistiques et Études financières*, série orange, n° 35, 1978.
- 9 - BERTRAND (H.), MAZIER (J.) et al., « Les deux crises des années 30 et des années 70 », *Revue économique*, mars, 1982.
- 10 - BOYER (R.), « La crise actuelle : une mise en perspective historique », *Critiques de l'Économie politique*, n° 7/8, avril-sept., 1979.
- 11 - BOYER (R.), « Les transformations du rapport salarial dans la crise », *Critiques de l'Économie politique*, n° 15/16, avril-juin, 1981.

LE TEMPS PRÉSENT

- 12 – BOYER (R.), *Stratégies syndicales, rapport salarial et accumulation*, note CEPREMAP n° 8222 à paraître dans M. KESSELMAN : *Le mouvement ouvrier français face à la crise et au changement politique*, Londres, Allen and Unwin, 1983.
- 13 – BOYER (R.) et MISTRAL (J.), *Accumulation, inflation, crises*, Paris, PUF, 2^e édition, 1983.
- 14 – BOYER (R.) et PETIT (P.), *Le progrès technique dans la crise*, note CEPREMAP n° 8204, 1982.
- 15 – BOYER (R.) et PETIT (P.), « Progrès technique, croissance et emploi », *Revue économique*, n° 6, novembre, 1981.
- 16 – BOUVIER (J.), *Un siècle de banque française*, Paris, Hachette, 1973.
- 17 – BRAIBANT (M.), « Le tertiaire insaisissable », *Économie et Statistique*, n° 146, 1982.
- 18 – CAMBRIDGE ECONOMIC POLICY GROUP, *Out of the Crisis*, ronéoté, Université de Cambridge, octobre, 1982.
- 19 – C.E.E., « L'évolution des structures sectorielles des économies européennes depuis la crise », *Économie européenne*, 1979.
- 20 – C.E.E., « 5^e programme à moyen terme », *Économie européenne*, juillet, 1981.
- 21 – C.E.P.I.I., « U.S.A. : croissance, crise et changement technique dans une économie tertiaire », *Économie prospective internationale*, n° 2, 1980.
- 22 – C.E.P.I.I., « La désindustrialisation au cœur du modèle allemand », *Économie prospective internationale*, n° 8, 1981.
- 23 – C.E.P.I.I., *Économie mondiale : la montée des tensions*, Paris, Economica, 1983.
- 24 – CEPREMAP - CORDES, *Approches de l'inflation*, ronéoté, 5 t., 1977.
- 25 – CEPREMAP - CORDES, *Croissance, inflation et crise dans la régulation des économies capitalistes*, ronéoté, 1981.
- 26 – CHANDLER (A.D.), *The Visible Hand. The Managerial Revolution in American Business*, Belknap Press, 1977 ; voir aussi :
CHANDLER (A.D.) Jr, DAEMS (H.), *Managerial Hierarchies*, Cambridge, Harvard University Press, 1980.
- 27 – COLLOQUE DE DOURDAN, *L'emploi, enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspero, 1982.
- 28 – COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Rapport sur le VII^e Plan 1976-1980*, Paris, La Documentation française, 1976.
- 29 – COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Rapport sur l'adaptation du VII^e Plan*, La Documentation française, septembre, 1978.
- 30 – CORIAT (B.), « Relations industrielles, rapport salarial et régulation : l'inflexion néolibérale », *Consommation*, n° 3, 1982.
- 31 – DENISON (E.F.), « Explanations of Declining Productivity Growth », *Survey of Current Business*, août, 1979.
- 32 – FREEMAN (C.), « Innovation as an Engine of Growth », *Retrospect and Prospect. Contribution au séminaire sur les nouvelles technologies*, Kiel, juin, 1981.
- 33 – FREEMAN éd., « Technical Innovation and Long Waves in World Economic Development », *Futures*, août, 1981.
- 34 – FRIEDMANN (M.), *Free to Choose*, Jovanovitch, Harcourt and Brace, 1980.
- 35 – GALENSON (W.) et ODAKA (K.), « The Japanese Labour Market », dans H. PATRICK et H. ROSOVSKY, *Asia's New Giant*, Brookings Institution, 1976.
- 36 – GAUDEMAR (J.-P. De) éd., *Usines et ouvriers*, Paris, Maspero, 1980.
- 37 – GAURON (A) et MAURICE (J.), « Des politiques économiques pour le VIII^e Plan : une exploration de l'ensemble des possibilités », *Revue économique*, septembre, 1980.
- 38 – GIARINI (O.) et LOUBERGE (H.), *The Diminishing Returns of Technology*, Londres, Pergamon Press, 1978.

- 39 – GILDER (G.), *Richesse et pauvreté*, Paris, Albin Michel, 1981.
- 40 – GOUX (C.) et GREFFE (X.), *Rapport sur la réforme de la planification*, La Documentation française, 1982.
- 41 – GORZ (A.), *Adieux au prolétariat*, Paris, Galilée, 1980.
- 42 – G.R.E.S.P., « Accumulation et régulation en longue période : emploi, revenu salarial, prix et profit », *Économie et Prévision*, n° 54, 1982.
- 43 – G.R.E.S.P., *Les ajustements internes et externes des économies européennes face à la crise*. 2. Rapport ronéotypé pour le Commissariat Général du Plan, 1982.
- 44 – HERZOG (Ph.), *L'économie à bras le corps*, Paris, Éditions Sociales, 1982.
- 45 – HISCOX (M.J.), « Le monétarisme en actes : quelques éléments d'interprétation sur les cas britannique et américain », *Critiques de l'Économie politique*, janvier-mars, 1982.
- 46 – HISCOX (M.J.), « Le bon, la brute et le Président : quelques remarques sur le rôle de l'État dans la Reaganomie », *Critiques de l'Économie politique*, n° 21, octobre-décembre, 1982.
- 47 – INSEE, *Rapport sur les comptes de la Nation*, 1980.
- 48 – INSEE, *La crise du système productif*, 1981.
- 49 – KEIZER (B.), « La fin du modèle allemand ? », *Projet*, avril, 1981.
- 50 – LAFFER *et al.*, « Au carrefour des nouvelles idées », dans *Manuel de Reaganomie*, *Revue Focus*, novembre, 1981.
- 51 – LÉON (P.) éd., *Histoire économique et sociale du monde*, tomes 5 et 6, Paris, A. Colin, 1977.
- 52 – LEPAGE (H.), *Demain le libéralisme*, Paris, Livre de Poche, 1980.
- 53 – LE PORS (A.), *Les béquilles du capital*, Paris, Seuil, 1977.
- 54 – LESOURNE (J.), *Les mille sentiers de l'avenir*, Paris, Seghers, 1981.
- 55 – LEVY-GARBOUA (V.) et WEYMULLER (B.), « Macro-économie contemporaine », *Economica*, 2^e édition, 1982.
- 56 – LIPIETZ (A.), « Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste : prolifération et polarisation », *Critiques de l'Économie politique*, nouvelle série, n° 12, juillet-septembre, 1980.
- 57 – LIPIETZ (A.), « L'échec de la première phase. Le keynésianisme de gauche à l'épreuve », Document de travail CEPREMAP n° 8219. A paraître dans les *Actes du colloque du Forum des Économistes sur la politique de la gauche*, *Les Temps modernes*, 1983.
- 58 – LORENZI (J.H.), PASTRE (O.) et TOLEDANO (J.), « La crise du XX^e siècle », *Economica*, 2^e édition, 1982.
- 59 – MAC CRAKEN (P.) *et al.*, *Pour le plein-emploi et la stabilité des prix*, Rapport O.C.D.E., juin, 1977.
- 60 – MENSCH (G.), *Stalemate in Technology : Innovations Overcome the Depression*, Balingier (version allemande 1975), 1979.
- 61 – MINC (A.), *L'après-crise est commencée*, Paris, Gallimard, 1980, voir aussi « La fin du plein-emploi, accident ou fatalité », *Le Débat*, juin, 1980, n° 2.
- 62 – MINISTÈRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE, *Une politique industrielle pour la France*, La Documentation française, 1982.
- 63 – MINISTÈRE DU TRAVAIL, *Compte rendu de la journée d'étude de juin 1982 sur la réduction de la durée du travail*, Document ronéotypé, 1982.
- 64 – MINSKY (H.P.), *John Maynard Keynes*, Londres, Mac Millan, 1975.
- 65 – MISTRAL (J.), « La diffusion internationale de l'accumulation intensive et sa crise », dans J.L. REIFFERS éd., *Économie et finance internationales*, Paris, Dunod, 1982.
- 66 – MISTRAL (J.), « Le réaménagement monétaire d'octobre 1981 », dans H. BOURGUINAT éd., « Internationalisation et autonomie de décision, les choix français », *Economica*, Paris, 1982.
- 67 – MORSEL (H.), « La grande crise du monde capitaliste », dans P. LÉON éd., *Histoire économique et sociale du monde, 1914-1947*, t. 5, Paris, A. Colin, 1977.

LE TEMPS PRÉSENT

68 – NICOLAI (A.), *Comportements économiques et structures sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

69 – NOVE (A.), *L'économie soviétique*, Paris, Plon, 1963 ; voir aussi *The Soviet Economic System*, Londres, Allen and Unwin, 1977.

70 – O.C.D.E., *L'incidence des nouveaux pays industrialisés sur la production, l'emploi et les échanges*, 1979 ; voir aussi *L'Observateur de l'O.C.D.E.*, novembre 1981.

71 – O.C.D.E., *Changement technique dans le nouveau contexte socio-économique*, 1980.

72 – O.C.D.E., *La crise de l'État protecteur*, 1981.

73 – O.C.D.E., *Politiques d'ajustement positives : maîtriser le changement structurel*, 1983, à paraître.

74 – O.C.D.E. *Perspectives économiques. Rapports conjoncturels bisannuels*, 1983 et années antérieures.

75 – PASTRE (O.), « Informatisation et emploi : de faux débats autour d'un vrai problème », *Revue d'Économie industrielle*, n° 16, 1981.

76 – PIORE (M.), « Convergences dans les systèmes nationaux de relations professionnelles ? Le cas de la France et des États-Unis », *Consommation*, n° 3, 1982.

77 – RAMSÈS, Rapport de l'IFRI. Diffusion : Economica, 1982.

78 – RAY (G.F.), « Innovations et cycles de Kondratieff », traduction française, *Chroniques d'actualité de la S.E.D.E.I.S.*, novembre, 1977.

79 – ROSANVALLON (P.), *La crise de l'État-Providence*, Paris, Seuil, 1981.

80 – ROSANVALLON (P.), « La question du social-corporatisme », *Libération*, 12 mai, 1982.

81 – STERNBERG (F.), *Le conflit du siècle*, Paris, Seuil, 1958.

82 – STOFFAES (C.), *La grande menace industrielle*, Paris, Livre de Poche, 2^e édition, 1980.

83 – STUART HOLLAND éd., *Out of Crisis. A Project for European Recovery*, Nottingham, Spokesman, 1983.

84 – SWEETZ (P.M.) et MAGDOFF (H.), *The Deepening Crisis of U.S. Capitalism*, New York, Monthly Review Press, 1981.

85 – WALLERSTEIN (I.), Contribution à l'ouvrage collectif « La crise, quelle crise ? » Paris, Maspero, 1982.

86 – X – CRISE, « De la récurrence des crises économiques. Son cinquantenaire 1931-1981 », *Economica*, 1982.